

Déterminer le taux de TVA applicable aux opérations suivantes :

- vente de sandwiches,
- ventes de boisson alcoolisées,
- vente d'un véhicule de tourisme,
- vente de livres (romans),
- maintenance de la chaudière,
- vente d'un journal quotidien,
- vente d'une nuit d'hôtel,
- vente de haricots verts en bocal,
- vente de super sans plomb 95,
- vente de billets de théâtre.